



**MISE EN ŒUVRE
DE LA STRATEGIE NATIONALE
DE PREVENTION ET DE LUTTE
CONTRE LA PAUVRETE**

**Les avancées en Région
Nouvelle-Aquitaine**

Janvier 2020

- **Les 5 engagements de la stratégie pauvreté**
Initiatives et résultats en Nouvelle-Aquitaine
- **Un mode de fonctionnement innovant**
Plus d'efficacité et d'effets directs sur les habitants
- **Revenu universel d'activité**
L'implication de la Nouvelle-Aquitaine dans la concertation
- **Prochains jalons**
Les étapes à venir du déploiement de la stratégie pauvreté dans la région

Les 5 engagements de la stratégie pauvreté

Initiatives et résultats en Nouvelle-Aquitaine

5. Agir dès les premiers âges de la vie pour en finir avec la reproduction de la pauvreté

L'engagement :

Empêcher qu'un enfant pauvre d'aujourd'hui ne devienne un adulte pauvre demain, rompre avec le déterminisme de la pauvreté, renouer avec l'égalité des chances républicaine, tels sont les premiers enjeux de la stratégie pauvreté.

Les avancées en Nouvelle-Aquitaine



- Depuis le 1^{er} janvier 2019, **les modalités de financement des crèches sont réformées** pour inciter les collectivités et les gestionnaires à davantage de **mixité sociale**.
- Depuis le 25 mai, afin de rendre l'accueil par un assistant maternel plus accessible à toutes les familles, **un tiers payant** a été mis en place pour que mes familles **n'aient plus à avancer les frais**.
- **1600 places** ont été créées en 2018 et 2019 en Nouvelle-Aquitaine et environ 1020 places sont en projet.



- **28 projets de nouveaux lieux d'animation de la vie sociale (centres sociaux)** ont été lancés dans des quartiers de la politique de la ville ou en zone rurale pour **439 322 nouveaux bénéficiaires**.
- **27 espaces de rencontre parents-enfants** bénéficient d'un soutien financier accéléré et accru pour mieux accompagner les familles en rupture.

5. Garantir les droits fondamentaux des enfants et lutter contre les privations au quotidien

L'engagement

Trop d'enfants grandissent aujourd'hui dans un environnement qui porte atteinte à leur développement. L'objectif de la stratégie pauvreté est de mettre un terme aux situations manifestement porteuses de dangers et de diviser par deux d'ici 2022 le taux de privation matérielle des enfants pauvres.

Les avancées en Nouvelle-Aquitaine



- Pour que plus aucun enfant n'arrive à l'école le ventre vide, des petits déjeuners sont mis en place pour les élèves de CP et CE1 scolarisés en REP et REP+. Dans la région Académique de Bordeaux et pour la phase pionnière de sa mise en place, la mesure a permis de toucher près de 8 000 enfants.
- **Depuis le 1^{er} avril 2019, les communes et intercommunalités rurales fragiles peuvent bénéficier d'un soutien financier de l'État pour mettre en place une tarification sociale des repas de cantine scolaire servis aux enfants pauvres.**



- Pour conseiller et aider les familles rencontrant des difficultés financières, **39 nouveaux points conseil budget (PCB) seront labellisés en 2020** en Nouvelle-Aquitaine.



- **Plus de 1 143 personnes habitent aujourd'hui en squats ou bidonvilles dans le département de la Gironde.** Parmi les dispositions prévues dans la convention avec l'État, il a été prévu de **mettre en place des équipes de maraudes mixtes** associant des professionnels de l'insertion et de la protection de l'enfance pour **aller vers les familles à la rue, en squats et en bidonvilles et prévenir la mendicité des enfants.**
- *Depuis le 1^{er} janvier 2019, 12 096 296 € ont été déployés dans la région afin de mieux accompagner vers le logement* les familles à la rue, hébergées à l'hôtel ou en centre d'hébergement et de réinsertion sociale.

6. Assurer un parcours de formation pour tous les jeunes

L'engagement

Le gouvernement a décidé d'investir massivement dans la formation de la jeunesse : lutte contre le décrochage scolaire, réforme de l'apprentissage de la voie professionnelle et plan d'investissement dans les compétences.

Les avancées en Nouvelle-Aquitaine :



- **L'obligation de formation jusqu'à 18 ans**, adoptée par le Parlement en mai 2019, sera mise en place dans la région dès la rentrée 2020.
- Des appels à projet pour « **Repérer et mobiliser les publics invisibles** », les jeunes décrocheurs ont été lancés dans la région pour déployer des actions innovantes de prise en charge des jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation (NEET).
- Deux actions prioritaires de prévention spécialisée ont été retenues sur le territoire, soit **2 958 jeunes** concernés.
- **6 590** jeunes sont entrés en Garantie jeunes depuis le début de l'année 2019, soit 3,31% de plus que l'an dernier.
- Déjà **24 422** jeunes aidés par l'allocation PACEA (Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie) avec l'appui des missions locales.



- Les douze départements de la région, tous signataires d'une convention avec l'État pour la mise en œuvre de la stratégie pauvreté, se sont engagés à respecter le cadre fixé par le document de référence majoritairement rédigé par les jeunes relevant de l'aide sociale à l'enfance.
- Ces engagements visent le maintien du lien pour chaque jeune, l'accès à un logement stable, l'accès aux droits et à des ressources financières, l'insertion sociale et professionnelle, l'accès à la santé.

7. Un meilleur accès aux droits et un accompagnement pour lever les freins à l'emploi

L'engagement

Trop de familles, de travailleurs pauvres ou de personnes en situation d'exclusion méconnaissent leurs droits. La lutte contre le non-recours aux aides sociales exige un effort accru des pouvoirs publics, avec pour objectif de permettre à ceux qui le peuvent de reprendre une activité.

Les avancées en Nouvelle-Aquitaine :



- En Nouvelle-Aquitaine comme dans toute la France, **la nouvelle complémentaire santé solidaire entre en vigueur le 1^{er} novembre 2019** pour offrir aux personnes aux revenus modestes une meilleure protection et un meilleur accès aux soins.
- Au printemps, l'ARS a lancé les appels à projets permettant de déployer les solutions d'accompagnement médico-social pour les plus précaires : appartements de coordination thérapeutique, lits halte soins santé, lits d'accueil médicalisé. **34 nouvelles places** ont été créés cette année.
- Depuis cette année, les **38 permanences** d'accès aux soins généralistes de la région ont été fortement renforcées afin qu'elles soient toutes **mobiles**.
- 4 nouvelles équipes mobiles psychiatrie-précarité ont été mises en place cette année.



- Le déploiement de dispositifs de lutte contre le non-recours ayant fait leurs preuves se poursuit, comme les « **rendez-vous des droits** » **des caisses d'allocations familiales**.
- Pour accompagner les personnes dans leurs démarches, des **accueils sociaux inconditionnels de proximité** sont référencés et mis en place dans tous les départements, accessibles à **chacun à moins 30 minutes de son domicile**.
- **Des référents de parcours** coordonnent la prise en charge des situations complexes.



Les aides sociales

- La prime d'activité a été **augmentée de 100€** au niveau du SMIC. Fin août, **391 714** personnes en bénéficient dans la région, dont **136 293 nouveaux allocataires**.
 - **39,2 M€ d'aides supplémentaire**
- Par ailleurs, le gouvernement poursuit la revalorisation de **l'allocation adultes handicapées (portée à 900€ par mois soit +90€) et du minimum vieillesse (903€ soit +100€)**.
 - **101 990** personnes bénéficiaires de l'AAH en ont bénéficié de la revalorisation en 2019.
 - Pour le minimum vieillesse, **99 629** néo-aquitains ont été concernés.
- A partir du 1er janvier 2020, tous les Français bénéficiant d'une complémentaire santé responsable ou de la complémentaire santé solidaire (CSS) pourront bénéficier d'une **prise en charge à 100% des lunettes** (montures et verres) et des **soins dentaires** (bridges et couronnes) mais également d'une **diminution de 250€** supplémentaire du reste à charge sur les **prothèses auditives** incluses dans le panier **100% santé**

5. Mieux accompagner pour faciliter le retour à l'activité et la sortie de la pauvreté

L'engagement

Parce que la sortie durable de la pauvreté repose sur l'autonomie dans le travail, la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté porte l'ambition d'accompagner tous les allocataires des minimas sociaux, qui restent trop souvent livrés à eux-mêmes.

Les avancées en Nouvelle-Aquitaine :



Offre d'accompagnement

- Avec la **Garantie d'activité**, **4040 solutions** d'accompagnement ont été déployées dès 2019 dans la région.
- Dans chaque département, le parcours des allocataires du RSA s'organise avec l'objectif d'une orientation **vers un accompagnement en un mois au plus** et une signature systématique d'un contrat entre l'allocataire et la structure chargée de son accompagnement pour améliorer le retour vers l'emploi.

Un mode de fonctionnement innovant

Plus d'efficacité et d'effets directs sur les habitants

1. Une relation renouvelée avec les collectivités territoriales



- Pour bien prendre en compte les réalités locales dans le déploiement des mesures de la stratégie pauvreté, une démarche de **contractualisation entre les départements et l'État a été mise en place**, permettant de **mobiliser des moyens importants**, ciblés sur des objectifs communs, et de **s'engager sur des résultats**.
- Les douze départements ont signé une convention avec l'État.
- Au total, sur la région, les fonds mis à disposition par l'Etat représentent **6 M€ en 2019** qui s'additionnent aux **3,9 M€** du fonds d'appui aux politiques d'insertion.

2. Les personnes concernées au cœur du dispositif



- Les personnes concernées ont été associées à tous les moments-clé du déploiement de la stratégie pauvreté dans la région : participation aux concertations et aux conférences régionales.
- À terme, elles devraient représenter 50% des effectifs des groupes de travail régionaux.
- Le groupe 14 est chargé de développer la participation au sein de l'ensemble des autres groupes de travail.

3. Des acteurs locaux engagés



- Dans toute la région, pas moins de 425 acteurs ont été mobilisés pour identifier les besoins des territoires et y répondre.
- Déjà 3 conférences régionales ont été organisées à Bordeaux, en 2018 et en 2019.
- **29 animateurs** ont été désignés pour piloter des groupes de travail thématiques, mis en place dans chaque région.
- Un **espace collaboratif** numérique a été mis en ligne en mars, enregistrant déjà plus de **461 membres**.
- **Une haute-commissaire a été nommée auprès de la Préfète de région, garantes de la mise en œuvre de la stratégie pauvreté.**



Isabelle GRIMAULT, haute-commissaire à la lutte contre la pauvreté de la région Nouvelle-Aquitaine



Sous-directrice de l'enfance et de la famille au ministère des Solidarités et de la Santé, Isabelle Grimault a conduit les politiques d'enfance et de jeunes vulnérables en concertation avec les collectivités concernées, les services déconcentrés de l'État et les associations. **Elle a participé aux travaux d'orientation et d'élaboration de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté sur ces politiques.**

Auparavant, au sein de plusieurs **collectivités territoriales d'Île-de-France**, elle a mis en place des politiques d'action sociale, d'insertion, de protection de l'enfance, de jeunes en difficulté et piloté des projets transversaux en politique de la ville.

4. Des entreprises mobilisées



- En février 2019, le **Plan « 10 000 entreprises pour l'inclusion et l'insertion professionnelle »** a été lancé au niveau national pour amplifier la mobilisation des entreprises afin de favoriser l'emploi des personnes jeunes et des personnes fragiles.
- Des dotations d'actions territoriales ont été mises en place avec la fondation Break Poverty dans plusieurs sites pilote.
- L'initiative SEVE

Revenu universel d'activité

L'implication de la Nouvelle-Aquitaine dans la concertation

Le 13 septembre 2018, le Président de la République annonçait deux grandes réformes au bénéfice des plus vulnérables, la création du revenu universel d'activité et la mise en place d'un service public de l'insertion.

Deux concertations ont été initiées pour préparer ces réformes, partager les constats, s'accorder sur les objectifs et les modalités, afin que chaque personne en difficulté puisse bénéficier de droits sociaux clairs, lisibles et compréhensibles et d'un accompagnement adapté.



- Le revenu universel d'activité doit permettre de rénover en profondeur le système des prestations monétaires versées aux ménages modestes, à travers la création d'une **prestation unique sous conditions de ressources, fusionnant le plus grand nombre possible d'allocations existantes**.
- Cinq objectifs ont été retenus pour la réforme : mettre en place un système plus juste, **plus simple, plus universel**, qui combat le non recours aux aides et qui accompagne vers l'activité.
- Conçue pour **être la plus large possible**, la concertation comprend un volet institutionnel et un volet citoyen.
- Dans ce cadre, un atelier citoyen et un débat public ont eu lieu à Bordeaux le 14 octobre dernier. Objectifs : débattre du projet de réforme et faire des propositions concrètes sur les conditions de réussite, 148 participants ont pu s'exprimer sur le sujet.

Prochains jalons

Les étapes à venir dans le déploiement de la stratégie pauvreté dans la région

- **Printemps 2020** : publication des feuilles de route des groupes thématiques ;
- bilan de la première année de l'action contractualisée des départements, renforcement des actions en 2020 sur la garantie d'activité ;
- doublement du nombre des petits déjeuners à l'école ;
- **1^{er} septembre 2020** : mise en application de l'obligation de formation jusqu'à 18 ans ;
- engagement massif sur la formation des acteurs et de l'animation territoriale